

Je certifie que la réquisition présentée le 2016-01-29 à 13:00 a été inscrite au Livre
foncier de la circonscription foncière de Montréal
sous le numéro 22 102 514.

Identification de la réquisition

Mode de présentation :	Avis
Forme :	Notariée en minute
Notaire instrumentant :	M ^e Philippe Fortin
Numéro de minute :	20 448

MINUTE 20 448
AVIS DE
CONTAMINATION
DOSSIER : 14MF1110

L'AN DEUX MILLE SEIZE
LE vingt-huitième jour de janvier (28-01-2016)
DEVANT Me Philippe FORTIN, notaire à Montréal et officier
public pour la Province de Québec, Canada.

COMPARAIT:

LES DÉVELOPPEMENTS ARMSTRONG INC., société par actions constituée le vingt et un octobre deux mille quatorze (21 octobre 2014) régie par la *Loi sur les sociétés par actions*, (RLRQ, C.S-31.1) et dûment immatriculée sous le numéro 1170445994, with et ayant son siège au 4700 De La Savane, bureau 222, Montréal, Québec, H4P 1T7, représentée par **Giuseppe SCALIA**, son Administrateur, dûment autorisé aux fins des présentes, aux termes d'une résolution du conseil d'administration de ladite Société adoptée lors d'une assemblée tenue le vingt-huit janvier deux mille seize (28 janvier 2016), laquelle n'a pas été révoquée ni modifiée et est toujours en vigueur; dont copie demeure annexée à l'original des présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par ledit représentant en présence du notaire soussigné.

(ci-après nommée : le «Comparant»)

LEQUEL DONNE LE PRÉSENT AVIS et demande à l'officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal d'inscrire sur le registre le présent avis de contamination concernant le terrain désigné ci-après, soit l'exposé de la nature des contaminants présents dans le terrain au-delà des valeurs limites réglementaires, tel qu'il apparaît dans le résumé de l'étude de caractérisation présenté ci-dessous et attesté par un expert visé par l'article 31.65 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q. c. Q-2.

1. DÉSIGNATION DU TERRAIN

Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant :

1.1 Les lots numéros **DEUX MILLIONS QUATRE-VINGT-SIX MILLE HUIT CENT SOIXANTE-DIX, DEUX MILLIONS SIX CENT CINQUANTE ET UN MILLE NEUF CENT SOIXANTE-SEIZE, DEUX MILLIONS NEUF CENT QUARANTE-QUATRE MILLE SEPT CENT SOIXANTE-TREIZE, DEUX MILLIONS NEUF CENT QUARANTE-QUATRE MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-CINQ, DEUX MILLIONS NEUF QUARANTE-QUATRE MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT, DEUX MILLIONS NEUF CENT QUARANTE-QUATRE MILLE NEUF CENT SOIXANTE-TREIZE ET CINQ MILLIONS QUARANTE-SEPT MILLE SEPT CENT CINQUANTE-TROIS (2 086 870, 2 651 976, 2 944 773, 2 944 885, 2 944 897, 2 944 973 ET 5 047 753)** du CADASTRE DU Québec, circonscription foncière de Montréal.

1.2 portant l'adresse civique **6911, boul. Décarie, Montréal, Québec, H3W 3E5.**

(ci-après «l'Immeuble»)

2. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE ET PERSONNE VISÉE PAR L'AVIS

LES DÉVELOPPEMENTS ARMSTRONG INC. est propriétaire de l'Immeuble en vertu des titres de propriété publiés au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal sous les numéros **21 148 584** et **21 621 275**;

3. DÉSIGNATION DE LA MUNICIPALITÉ ET DE L'UTILISATION

MORIN & FORTIN, NOTAIRES



AUTORISÉE

Le terrain est situé dans la ville de Montréal et l'utilisation résidentielle est autorisée sur ce terrain en vertu de la réglementation de zonage de cette ville.

4. RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION

Le résumé ci-joint de l'étude de caractérisation :

- Résumé de l'étude de caractérisation pour le dépôt d'un avis de contamination au registre foncier ;

6911 boul. Décarie, Montréal, (Québec) H3W 3E5 (SANEXEN SERVICES ENVIRONNEMENTAUX INC.) 9935 Avenue de Catania, bureau 200, Brossard, Québec, J4Z 3V4, 27 janvier 2016);

contresigné par le comparant, fait partie intégrante du présent avis et contient :

- 4.1 un énoncé de la nature des contaminants présents dans le terrain et dont la concentration excède les valeurs limites réglementaires;
- 4.2 un bref historique des activités qui ont eu lieu sur l'immeuble;
- 4.3 la superficie du terrain occupée par les sols contaminés ainsi que la localisation et les volumes de ces sols en surface et en profondeur;
- 4.4 un énoncé de la nature et de l'importance des contaminants présents dans l'eau souterraine, s'il en est;
- 4.5 une indication de la présence d'une installation de captage d'eau destinée à la consommation humaine à moins d'un kilomètre ainsi que la proximité d'un cours ou un plan d'eau de surface, le cas échéant.

Ce résumé est attesté par **Bernard MEUNIER**, directeur principal –Environnement, expert, en date du vingt-sept janvier deux mille seize (27 janvier 2016), dont copie du formulaire d'attestation est annexée à l'original des présentes après avoir été reconnue véritable et signée par le comparant en présence du notaire soussigné.

5. MODALITÉ PARTICULIÈRE DE L'AVIS DE CONTAMINATION

Le présent avis demeure en vigueur tant et aussi longtemps qu'un avis de décontamination n'a pas été inscrit sur le registre contre l'immeuble, ou partie de celui-ci.

DONT ACTE à Montréal, sous le numéro VINGT MILLE QUATRE CENT QUARANTE-HUIT (20 448) des minutes du notaire soussigné.

LECTURE FAITE, le mandant signe en présence du notaire soussigné.

LES DÉVELOPPEMENTS ARMSTRONG INC.

SIGNÉ Par : Giuseppe SCALIA

SIGNÉ Me Philippe FORTIN, notaire

VRAIE COPIE de la minute demeurée en mon étude.

